

Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche

DÉLIBÉRATION N° 2023-046

EN DATE DU 11 JUILLET 2023

ÉCOLE MOUTIER- MALCARD : VALIDATION DES TARIFS DE LA RESTAURATION ET DE LA GARDERIE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Le Conseil Communautaire s'est réuni le onze juillet deux mille vingt trois à dix-neuf heures, à la salle des fêtes de Roches, selon convocation le 27/06/2023, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

M. Didier THEVENET a été désigné secrétaire de séance.

Présents (22) :

AUROSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POLLI Martine, ROUSSILAT Florence, THEVENET Didier.

Absents ayant donné pouvoir (1) :

APPERE Roger donne pouvoir à GUYOT Pierre.

Excusés (4) :

CHAVANT Philippe, DARVENNE Céline, MOREAU Adrien, POIRIER Michel.

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	22	23	23	23	0

Rappelant qu'il est nécessaire de fixer des tarifs de la restauration et de la garderie du Groupe scolaire Marcel Richard pour l'année 2023-2024 ;

- **Vu Les tarifs de la CANTINE appliqués ces dernières années :**

Catégories	Tarifs au 01/08/19	Tarifs au 01/08/20	Tarifs au 01/08/21	Tarifs au 01/08/22	Proposition Tarifs au 01/08/23
Enfants déjeunant régulièrement	3,30 €	3,30 €	3,30 €	3,35 €	3,35 €
Enfants déjeunant occasionnellement	3,80 €	3,80 €	3,80 €	3,85 €	3,85 €
Adultes	6,40 €	6,40 €	6,40 €	6,45 €	6,45 €

- **Il est proposé de maintenir les tarifs 2022-2023 pour l'année scolaire 2023-2024.**

- **Vu Les tarifs de la GARDERIE appliqués ces dernières années :**

Catégories	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Séance le matin ou le soir	0,50	0,50	0,60*	0,60
Séance du matin et du soir	0,80	0,80	0,90*	0,90
¼ d'heure en cas de retard	3,00	3,00	3,00	3,00

* Tarifs exprimés en €.

*Dernière augmentation par délibération n°2021-048 du 12 juillet 2021 : +0,10 centimes

➤ **Il est proposé d'augmenter les tarifs de la GARDERIE comme ci-après. (soit + 0,05 centimes) :**

Catégories	Augmentation	Nouveaux Tarifs au 01/08/2023
Séance le matin ou le soir	+ 0,05 €	0,65 €
Séance du matin et du soir	+ 0,10 €	1,00 €
¼ d'heure en cas de retard	+ 0,00 €	3,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- **DE VALIDER** l'évolution des tarifs de la GARDERIE pour 2023-2024 comme ci-dessus ;
- **DE VALIDER** le maintien des tarifs actuels de la CANTINE pour 2023-2024.

Fait à Genouillac, le 11 juillet 2023,

Guy MARSALEIX, Président,

